



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux citoyennes et citoyens de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

R È G L E M E N T 9 4 6 - 5 - 2 0 2 5

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 14 JANVIER 2026, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 946-5-2025 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 946-2022 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE REVOIR LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES SERVICES.

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 946-5-2025 ENTRE EN VIGUEUR LE 15 JANVIER 2026.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-SIX.

(SIGNÉ)
ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 946-5-2025)**

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE TRENTIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-SIX.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À
SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS DE
JANVIER DEUX MILLE VINGT-SIX.**

(SIGNÉ)
ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE